

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal action sociale de Theix - Noyal, légalement convoqués le mardi 30 janvier 2024, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Madame Danielle CATREVAUX, vice-présidente

Étaient présents : Mme Catrevaux, M. Thébaut, M. Néar, Mme Le Floch, Mme Houssaye, Mme Maillot, M. Peuron, M. Crolas, Mme Dalino, Mme Guenego, M. Fordos, Mme Masselot

Absents ayant donné pouvoir :

M. Sébille donne procuration à Mme Catrevaux
Mme Guillerme donne procuration à M. Gilles Fordos
Mme Le Mouel donne procuration à Mme Dalino
Mme Pasquier donne procuration à M. Peuron

Absents :

M. Sébille, Mme Guillerme, Mme Le Mouel, Mme Pasquier, M. Valiente

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 12

Absents : 5

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 16

2024-003 – EHPAD ROZ AVEL – TARIFS 2024

Madame la vice-présidente lit le rapport suivant :

La notification reçue de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Morbihan le 23/01/2024, fixe les prix de journées « hébergement » et « dépendance » applicables à la résidence ROZ AVEL à compter du 1^{er} Janvier 2024 ainsi qu'il suit :

Prix de journée « hébergement » + de 60 ans	67.10 €
Prix de journée « hébergement temporaire »	87.73 €
Prix de journée hébergement - de 60 ans	89.90 €
• <i>Soit part hébergement</i>	<i>69.37 €</i>
• <i>Part dépendance</i>	<i>20.53 €</i>
<u>Prix de journée dépendance :</u>	
GIR 1-2	25.86 €
GIR 3-4	16.41 €
GIR 5-6	6.96 €

Tarifs Annexes facturés en 2024.

- Abonnement Téléphonique mensuel : 10.00 €
- Abonnement Internet mensuel : 10.00 €
- Repas invités 14.00 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- DECIDE d'appliquer les tarifs 2024 à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyalo, le 7 février 2024

La vice-présidente



Danielle CATREVAUX